

AMBASSADE DU TOGO

Mission Permanente auprès
de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du
commerce et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

31

Conseil des droits de l'homme

23ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

02 au 13 novembre 2015

Examen du rapport de la Mauritanie

**Déclaration de Monsieur BEDABA Balom'ma, Chargé d'Affaires a.i. de la
Mission permanente du Togo**

Genève, le 03 novembre 2015

(9h00'-12h30')

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la cordiale bienvenue à celle de la Mauritanie et la remercie pour la qualité et la pertinence de sa déclaration liminaire.

Le Togo salue les efforts déployés par la Mauritanie dans la mise en oeuvre de ses engagements internationaux et note avec une satisfaction particulière la politique gouvernementale visant à l'intégration du genre dans les politiques publiques et programmes sectoriels et d'adoption de stratégies nationales pour l'abandon des Mutilations génitales féminines.

Pour consolider cet élan, le Togo recommande à la Mauritanie de:

- veiller à ce que les mineurs délinquants incarcérés soient séparés des détenus adultes;
- Prendre des mesures urgentes pour permettre à toutes les familles de donner une identité civile à leurs enfants;
- remplacer la peine de mort par une peine conforme aux normes internationales et enclancher la procédure devant aboutir à l'abolition totale de la peine de mort.

Monsieur le Président,

Au regard des progrès accomplis par la Mauritanie, nous appelons la Communauté internationale à soutenir très activement les autorités mauritaniennes pour un encrage de l'état de droit et la pérennisation des droits humains.

Je vous remercie.